

FIXANT LE CALENDRIER ÉLECTORAL

En vue du renouvellement complet des représentantes et des représentants du collège des personnels au Conseil de gestion de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Créteil-Vitry de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC),

- VU** les articles D. 713-1, L. 713-1 et suivants, D. 719-1 et suivants du Code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU** la délibération en date du 07 septembre 2022 par laquelle le Conseil d'administration a élu Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** les statuts de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Créteil-Vitry de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;



ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Les opérations électorales en vue du renouvellement complet des représentantes et des représentants du collège des personnels au Conseil de gestion de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Créteil-Vitry de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) se dérouleront selon le calendrier suivant :

Affichage des listes électorales	Au plus tard le mardi 10 juin 2025
Date butoir de réception des candidatures et, le cas échéant, des professions de foi	Au plus tard le mardi 17 juin 2025 à 16 heures 00
Séance du comité électoral consultatif en cas d'inéligibilité	Au plus tard le vendredi 20 juin 2025
Date limite de demande d'inscription sur les listes électorales pour les personnels ou usagers dont l'inscription sur les listes n'est pas automatique mais subordonnée à une demande leur part	Au plus tard le mardi 24 juin 2025
Scellement de l'urne	Lundi 30 juin 2025 à 14h00
PÉRIODE DE VOTE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE :	
DU MARDI 1^{er} JUILLET 2025, 10 HEURES 00 AU MERCREDI 02 JUILLET 2025 16 HEURES 00	
Clôture des opérations de vote et dépouillement	Mercredi 02 juillet 2025 à partir de 16h30
Proclamation des résultats	Au plus tard le vendredi 04 juillet 2025
Ouverture de la période de recours contentieux	À compter de la proclamation des résultats
Délai de recours devant la CCOE	Dans les 5 jours à compter de la date d'affichage des résultats

ARRÊTÉ 2025-ÉLE-IUTCV-01

FIXANT LE CALENDRIER ÉLECTORAL

En vue du renouvellement des représentants et des représentantes du collège des usagers de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Sciences et Technologie de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne

ARTICLE 2 :

La directrice et le responsable administratif de l'institut sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 27 mai 2025

Le Président de l'Université



Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ